



BIOSPHERE
Fontainebleau & Gâtinais



MAN AND BIOSPHERE PROGRAMME SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL POUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE DE L'UNESCO



Fontainebleau, entre ville et forêt. Crédit : France Mongolfière

Les Réserves de biosphère, territoires d'expression du programme *Man and Biosphere*, mènent une **réflexion constructive sur les actions de conservation de la biodiversité tout en maintenant le développement socio-économique et le bien-être humain**, dans le but de développer des modèles de durabilité locale, nationale et mondiale.

Les Réserves de biosphère permettent ainsi à un territoire de fonctionner comme un **site d'apprentissage où décideurs, chercheurs et gestionnaires travaillent ensemble** à traduire les principes du développement durable en pratiques localement pertinentes.

L'UNESCO attribue trois missions aux Réserves de biosphère :

- **Conservation** : contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces ;
- **Développement** : encourager un développement économique et humain durable des points de vue socioculturel et écologique ;
- **Appui logistique** aux projets de démonstration, d'éducation, de recherche et de surveillance sur des problèmes de conservation et de développement durable.





La Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, reconnue par l'UNESCO en 1998 dans le cadre du programme international l'Homme et la Biosphère (*Man and Biosphere*), et dont l'agrément a été renouvelé en 2010, répond à cet objectif « **de mieux comprendre et de gérer dans le sens du développement soutenable les interactions qui existent entre les activités humaines, la dynamique de la biodiversité et le développement.** » (Extrait du texte fondateur du programme Man & Biosphere - 1971). La Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais est **l'une des rares Réserves de biosphère périurbaines parmi les 580 que compte le monde.**

La structure associative de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, garante des missions fixées par l'UNESCO, s'appuie sur une **gouvernance participative**. Son conseil d'administration réunit les chambres consulaires, l'université Paris 7 Denis Diderot, Mines Paris Tech, l'Office national des forêts, les associations et fédérations d'associations de protection de la nature, les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne, la région Ile-de-France, plusieurs intercommunalités ainsi que le Parc naturel régional du Gâtinais français. Elle s'est dotée d'un **conseil scientifique et d'un conseil éducation et citoyenneté**, tous deux pluridisciplinaires. Ils accompagnent, par leur expertise, le conseil d'administration dans ses décisions.

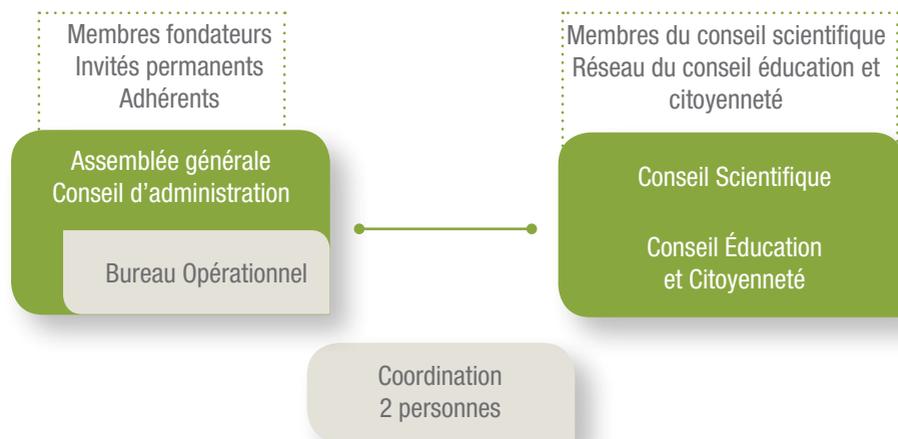


Schéma fonctionnel de la Réserve de biosphère



Fontainebleau : fonction récréative de la forêt

Vallée de la Seine à Avon



CHIFFRES CLÉS

- 60 km au sud de Paris
- 150 544 hectares
- 126 communes
- 15 intercommunalités
- 270 540 habitants



